

La neutralité de la Suisse et les projets des états-majors allemands et italiens vers 1900

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **8 (1932-1933)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-710903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Am Sonntag früh 2.30 Uhr startet in Kandersteg die erste Patrouille, um die Strecke Gemmipf-Leukerbad-Gizzifurgge-Lötschenpf-Gasterntal-Kandersteg, etwa 45 Kilometer Länge mit 2180 Meter Steigung hinter sich zu bringen. Etwa 13 Uhr dürfte die erste Patrouille am Ziel sein. Für diese Leistungsprüfung der Gebirgstruppen werden die besten Oberländer und Walliser Berggänger und Skiläufer erwartet. Eine umfangreiche, von den Offizieren der Geb.-Br. 9 besorgte Organisation dient der Streckenkontrolle und dem Sanitätswesen. Die Teilnehmer erhalten Reiseentschädigung, Vergütung der Auslagen für Verpflegung und Unterkunft und werden kollektiv gegen Unfall versichert.

Zivil- und Militärwettmärsche in Lausanne 1933

Der vierte Genfer-See-Wettmarsch wird dieses Jahr am 23. und 24. September stattfinden. Wie letztes Jahr wird dieser Wettmarsch in der Richtung: Morges, Nyon, Genf, Evian, St-Maurice, Bex, Montreux, Lausanne, ausgeführt. Anmeldungen sind bis zum 31. August 1933 an Herrn Abel Vaucher, chemin de Beau-Rivage in Lausanne, zu richten.

* * *

Der Militär-Wettmarsch Yverdon—Lausanne ist definitiv am Sonntag den 24. September fixiert. Es wird, entgegen der bisherigen Mitteilung, nur ein Gesamtklassement durchgeführt.

Die Strecke wird die folgende sein: Yverdon, Ependes, Chavornay, Bavois, Orny, La Sarraz, Eclépens, Oulens, Betens, Bousens, Punkt 609 (Osten von Sullens), Bussigny, Chavannes, Stade von Vidy in Lausanne, zirka 50 km. An diesem Wettmarsch können alle Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten der Schweizerischen Armee, die Grenzwächter, das Landjäger- und Polizeikorps teilnehmen. Start in Yverdon am Sonntagmorgen den 24. September. Die Teilnehmer haben sich schriftlich bei Oblt. Le Coultré, adj. R. I. 38, Bugnion 4, Lausanne, anzumelden. Es sind anzugeben: a) Name und Vorname; b) Geburtsjahr; c) Grad; d) militärische Einteilung; e) Wohnort (Stadt, Dorf, Straße, Kanton); f) ob für die Nacht vom 23. zum 24. September in der Kaserne Yverdon Nachtquartier gewünscht wird.

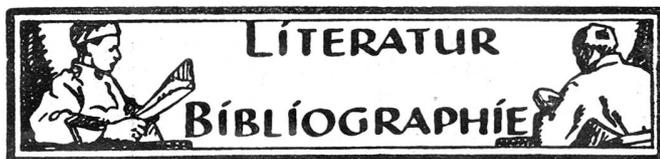
Die der Anmeldung beizulegende Anmeldegebühr beträgt Fr. 1.—, zahlbar mit 20-Rp.-Marken. **Anmeldestermin: 31. August.**

* * *

Marsch Rolle—Lausanne. Wie bisher, ist diese Konkurrenz von 25 km in zwei Klassen eingeteilt: Lizenzierte und Anfänger. Er findet Sonntag den 24. September 1933 statt. Einschreibungsgebühr: Fr. 1.—. Die Einschreibungen werden ab heute und bis zum 31. August durch Herrn Bernard Guggenheim, Grand-Primerose, Lausanne (Tel. 31.926) entgegengenommen.

* * *

Das Organisationskomitee hat ebenfalls die Absicht, einen neuen Wettmarsch abzuhalten, genannt «Militärischer Vorunterricht», reserviert für Kadetten. Es würde ein Wanderbecher zur Verfügung gestellt und jede Sektion hätte das Recht, eine Mannschaft von drei Gehern einzuschreiben. Wir werden darauf zurückkommen.



Reiten und das Pferd

Von Frikart F. A., Kav.-Oblt. Pferdekenntnis und Anleitung zur Pferdepflege, mit einem Bilderanhang von 270 Illustrationen über die verschiedenen Pferdetypen (Aufnahmen aus der Natur) mit 20 Text-Anhängen und mit Vorworten und Empfehlungen von: Kav.-Oberst A. Bauer, Präsident der schweiz. Pferdesportgesellschaften, Bern; Kav.-Oberstlt. W. Fehr, Präsident des Schweizer Herrenreiter-Verbandes, Bern; Kav.-Major C. G. Kuhn, Universitätsreitlehrer, Zürich; Kav.-Hptm. Rob Bigler, Universitätsreitlehrer und Reitlehrer der Akademischen Reitsektion, Zürich. Ein weiteres Vorwort steht dem Verfasser in Aussicht von Hrn. Oberstkorpskdt. Guisan. Ca. 388 Seiten Umfang mit 270 Abbildungen und Skizzen. — **Druck:** Borel et A. Seiler, Imprimeries Réunies, Neuchâtel (Suisse), Rue du Pommier n° 3. Im Selbstverlage des Verfassers erschienen. — **Preis:** broschierte Volksausgabe Fr. 4.75. Separatausgabe in Leinen und auf Kunstdruckpapier Fr. 20.— pro Exemplar. **Zu beziehen** beim Verfasser: F. A. Frikart, Englischviertelstraße 24, Tel. 21.468, Zürich 7, oder «Villa Lindenhof», Zofingen (Aargau).

La neutralité de la Suisse et les projets des états-majors allemands et italiens vers 1900

Les *Berliner Monatshefte* avaient analysé, il y a quelque temps, le livre du lieutenant-colonel Foerster (directeur des Archives du Reich), qui divulgue les idées en cours vers 1900 dans les états-majors allemand et italien. La révélation qui a été faite à cette occasion des projets de ce dernier a provoqué une certaine émotion. Pour remplir les devoirs que lui imposait la Triplice, l'état-major italien envisageait en effet le passage à travers la Suisse pour aller retrouver sur le Haut Rhin l'armée allemande. Au cours d'une conférence qu'il a faite en novembre dernier, le comte Sforza, ancien ministre des affaires étrangères, a prétendu que c'est l'état-major allemand qui avait favorisé ce plan, mais que le gouvernement italien ne l'avait pas accepté.

C'est en réponse à cette assertion que le lieutenant-colonel Foerster vient de publier le mémoire que le chef d'état-major italien, le général Saletta, a adressé en 1899 au chef d'état-major allemand, le comte Schlieffen.

Dans ce mémoire le général Saletta développe le projet de la traversée de la Suisse pour, soit prendre à revers le front français des Alpes, soit donner la main à la troisième armée italienne supposée à l'aile gauche allemande. « Si on se décide à violer la neutralité suisse, dit le chef d'état-major italien, l'attaque du front alpin devient possible. On pourrait pénétrer en Savoie par le Simplon ou mieux par le Grand Saint-Bernard et, par le col du Bonhomme, se réunir aux troupes qui arriveraient par le col de la Seigne et ainsi tourner par la gauche la ligne de défense française marquée par les places d'Albertville, Grenoble. Arrivée en Savoie, cette armée pourrait, suivant la situation, soit par une conversion à gauche, prendre à revers la ligne française, soit établir sa liaison avec la troisième armée et l'armée allemande. »

Etant donné l'importance de la question, le général Saletta discute ensuite la question de la neutralité suisse. Il faudra préalablement faire une démarche auprès du gouvernement suisse, lui promettre qu'aucun acte hostile ne sera commis, que toutes les réquisitions seront payées. « Cette demande sera accompagnée de la menace de faire traverser le pays par de nombreuses troupes. Bien que la milice suisse soit brave et bien organisée, elle ne pourra pas résister sur les deux frontières allemande et italienne à la fois. »

Le général Saletta croit que devant cette menace la Suisse cédera. D'autre part, la France a, elle aussi, intérêt à occuper un pays qui est placé entre ses deux adversaires, qui lui permet de tourner la ligne du Rhin et de prendre à revers les fortifications italiennes. « Il s'agit donc de prévenir cette occupation. Et ce sera un avantage considérable pour celui des deux adversaires qui obtiendra le droit de traverser ou qui le prendra. »

Ce mémoire du chef d'état-major italien est écrit en français; la traduction allemande de Foerster ne contenait pas les extraits que nous venons de citer. Il nous montre, à nous Suisses, le danger auquel est exposé notre pays en cas de conflit entre la France et l'Italie. Il nous fait voir aussi avec quelle légèreté et quel manque de scrupules l'état-major italien proposait de violer notre neutralité. Dans la situation actuelle où l'Allemagne et l'Italie sont de nouveau rapprochées et la France isolée, ces révélations doivent nous donner à réfléchir.

Le comte Schlieffen n'a pas accepté la proposition Saletta; lui et son successeur, le général Moltke, ont rejeté l'idée de violer la Suisse.

Interrogé en 1912, au moment du renouvellement de la Triplice, au sujet de la neutralité suisse, Moltke a répondu: « J'ai la conviction que non seulement la Suisse gardera la plus stricte neutralité, mais encore qu'elle saura la défendre par la force. Je considère comme impossible que les troupes françaises puissent la traverser sans avoir à lutter contre son armée qui représente un facteur sérieux. Et c'est pourquoi j'estime que la troisième armée italienne aura son flanc parfaitement couvert par elle. »

Les explications de Moltke nous montrent combien il est important pour notre neutralité que nos voisins aient confiance dans notre armée, qu'ils la considèrent comme un « facteur important ». Cela ne sera le cas que si, malgré la crise financière, nous savons la maintenir en état de faire la guerre.

(« Journal militaire suisse. »)

L'Armée de l'avenir

Le capitaine Lidell Hart, qui est, avec le colonel anglais Fuller, un des plus chauds partisans de l'« Armée blindée », expose dans un livre qu'il vient de faire paraître sa conception de l'armée future.

Elle n'aura, dit-il, plus besoin d'infanterie, c'est dans sa mobilité et dans son indépendance qu'elle puisera sa force. Le fantassin n'aura plus sa raison d'être que dans les régions où le char ne pourra pas intervenir et alors, il devra être légèrement équipé, rapide dans ses mouvements et savoir se servir à la perfection de son armement moderne; ses déplacements se feront sur des chars blindés.

L'artillerie divisionnaire, même celle qui est tractée, sera, elle aussi, démodée; ses canons, dont le calibre variera de 4,7 cm. à 5,2 cm., prendra place sur des chars. L'artillerie lourde sera tractée, elle aura à jouer un rôle analogue à celui des anciens équipages de siège; sa tâche commencera là où cessera celle de l'avion de bombardement.

A l'état-major anglais on se représente de la façon suivante la manière dont ces « unités mécanisées » auront à opérer:

Les « Tanketts » (petits chars) feront de l'exploration, inquiéteront l'ennemi, attireront son feu et, s'ils le sentent faible, ils attaqueront, suivis par leurs « Gros Frères ». Si, au contraire, l'ennemi est fort, les Tanketts le fixeront en mettant à profit leur mobilité, ils prendront à parti les engins contre tanks et masqueront l'attaque des gros chars qui agiront soit de front, soit sur les flancs.

Dans le *Bulletin belge des Sciences militaires* l'ouvrage de Lidell Hart est analysé par un critique militaire qui prévoit la fin des armées pléthoriques, l'avènement des armées de métier relativement peu nombreuses; les guerres seront moins cruelles, dit-il; il sera plus facile de distinguer les combattants des non-combattants, et on peut entrevoir la possibilité d'un désarmement général dans les conditions de la convention de Washington.

En ce qui nous concerne, nous autres Allemands, ce n'est guère avant plusieurs générations que nous pouvons envisager pour nous la création d'une telle « Armée blindée », car, même si le honteux (sic) traité de Versailles ne nous l'interdisait pas, nous n'aurions jamais assez d'argent. Mais, du livre de Lidell Hart, nous pouvons conclure que les bonnes dispositions des autres, en ce qui concerne le désarmement, peuvent se résumer dans la formule suivante: « Désarmer avec le matériel démodé et armer avec les armes de l'avenir. »

Capitaine M. Braun (*Militär. Wochenblatt*).

III^e Tir historique des Rangiers

Favorisé par un temps idéal, le 3^{me} tir historique des Rangiers a pleinement réussi. La nature jurassienne semblait s'être embellie pour la circonstance: horizons cendrés, fermes coquettes du Clos du Doubs, ciel immaculé, foule nombreuse et recueillie, dans un cadre qui s'y prêtait, tout donnait à la manifestation un caractère grandiose et solennel. Malgré la crise, 32 groupes étaient inscrits, preuve indéniable de la popularité du Tir des Rangiers dans le monde des tireurs. Dès 8.30 h. tireurs et spectateurs affluent à la Caquerelle. On s'interpelle, on est heureux de revoir de vieux camarades;

le français, le berndutsch, le patois jurassien s'entremêlent. Démocratie des tireurs: un colonel fera le coup de feu dans une équipe dirigée par un appointé, un industriel se soumettra à son ouvrier. On reconnaît là des officiels M. le colonel Sulzer, cdt. du R.I.9, MM. Luthi et Lichtensteiger de la Direction militaire, les commandants des bataillons jurassiens, etc. etc. A 9.30 h. appel et culte. MM. les capitaines aumôniers Gross et Faehndrich magnifièrent les vertus de nos aïeux et adjurèrent l'assistance de rester fidèle aux traditions helvétiques de vaillance, de tolérance d'abnégation, de discipline, qui ont permis à notre peuple, au cours de sa belle histoire, de rester fort et uni. Foin des doctrines étrangères quelles qu'elles soient, qui répugnent à nos conceptions démocratiques. En cortège, où flottaient les bannières et les fanions aux couleurs de Berne, de Bâle, de Soleure, de Neuchâtel, les tireurs se rendirent vers le monument. M. X. Mouche notaire à Porrentruy, au nom de l'assistance déposa une couronne et rappela en termes virils, les sombres journées de 1914.

« C'est en ce lieu, en cette croisée de chemins, que durant les années de 1914 à 1918, défilèrent, aux sons des fanfares et des clairons, pour se rendre aux frontières du pays menacé, nos bataillons et nos batteries. Résistant à toutes les fatigues, toujours disposés à chanter pour se reconforter, nos soldats, admirables de courage et de résignation, furent pendant 4 ans la barrière vivante aux confins du pays. Veillant sur nos familles et sur nos biens, posant une garde vigilante nuit et jour, disposés au sacrifice de leur vie contre tout envahisseur, ils furent le symbole vivant de l'abnégation et du dévouement désintéressé à la patrie. Nous leur devons toute notre reconnaissance et toute notre admiration. Nous commémorons en ce jour, le souvenir des années de mobilisation et du bel exemple qui nous a été donné par les soldats de 1914, et nous commémorons surtout l'acte de dévouement de tout le peuple suisse et de son armée. Nous pensons aussi aux regrettés disparus lors de l'occupation des frontières. (En leur mémoire, l'assistance observe une minute de pieux silence.) Sentinelle des Rangiers, les tireurs dévoués qui reviennent chaque année, à tes pieds, forment ta garde d'honneur. Comme ceux qui, en 1914 défilèrent sur ces chemins en chantant les chansons de leurs contrées, nous t'assurons que nous sommes disposés au maintien de l'ordre dans la patrie et à la conservation intacte de nos institutions et de nos libertés populaires. Nous tous nous abhorrons la guerre, nous tous, nous voulons la paix parmi les peuples; mais nous tous aussi, nous voulons transmettre aux générations futures le sol sacré de la patrie que nous ont légué nos ancêtres. »

Dès 11.30 h., la fusillade crépite dans le pâturage de Montgremay. Tireurs et spectateurs s'entremêlent. On suppute les chances des groupes, on pique-nique, on se partage le démocratique « spat » arrosé d'un petit Valaisan pétillant. Organisation toute militaire: à 14.30 h. tout est terminé. A l'ombre des sapins se tient la landsgemeinde. Diverses brouillilles administratives sont rapidement expédiées: Glovelier est reçu dans l'Association. A la demande de M. le colonel Cerf, le comité mettra à l'étude la question d'un fanion spécial à remettre aux sociétés invitées. Au nom de tous les tireurs, il est remis un souvenir à M. Klotz, l'initiateur de la manifestation, la cheville ouvrière du tir des Rangiers.

Devant la Sentinelle, M. Paul Moeckli, directeur de l'Ecole de commerce de Delémont, président de l'Association des tireurs jurassiens, prononça le discours de clôture. Il le fit en termes élevés, empreints d'un patriotisme clairvoyant. Nous citons l'essentiel de ce magistral discours:

« Quel plus beau cadre pour cela que la nature, et que la montagne? Notre montagne jurassienne! Tous les chaînons qui encerclent et délimitent nos districts sont dernière nous, celui-ci est le dernier belvédère du Jura montagnueux. De ce site paré de toutes les grâces rustiques, le regard plonge avec curiosité, avec étonnement, vers les espaces ouverts de la Franche-Comté, et par delà les coteaux boisés d'Ajoie, vers la profonde trouée de Bourgogne, limitée au loin par la ligne bleutée des Vosges. Vastes perspectives pour nos yeux accoutumés aux étroits horizons des vallées, mais seuls le regard, l'esprit s'y perdent, le cœur, lui reste accroché au rebord montagnueux, car dernière, vit tout ce que nous aimons, à l'abri du rempart naturel, dans les vallées industrielles du Jura, au bord des lacs du Plateau, miroitant au soleil d'été, sur le flanc des Monts neigeux, dans la profondeur des couloirs alpestres, s'agite, souffre, espère ce petit monde ondoyant et divers dont nous sommes. Il ne faut pas toujours dire: patrie: Les sentiments les plus vrais, les plus sincères, les plus puissants, sont souvent aussi les plus silencieux, car, par une sorte de pudeur, l'homme éprouve de la gêne à étaler devant les yeux de tous les affections dont son cœur est plein cependant à déborder; et il préfère penser au pays plutôt que d'en parler, penser à